

Consommations et opinions

1

I.1

Niveaux de consommation de substances psychoactives et évolutions

Marie-Line Tovar

Quelles sont les substances psychoactives consommées en France et par combien de personnes ? Les caractéristiques des consommateurs diffèrent-elles selon le produit ? Existe-t-il des différences régionales ? Comment évoluent les pratiques d'usage de ces substances ? Les éléments présentés ici permettent de cerner l'ampleur des usages dans la population française et de comparer les produits les uns par rapport aux autres.

COMBIEN DE PERSONNES CONSOMMENT DES SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN FRANCE ?

Les produits les plus consommés

Les enquêtes en population générale, menées sur des échantillons représentatifs d'adolescents et d'adultes, permettent de donner des estimations du nombre de consommateurs de substances psychoactives dans l'ensemble de la population (tableau 1).

Pour tous les types d'usage, ce sont les produits licites, l'alcool et le tabac ainsi que les médicaments psychotropes, qui demeurent les substances les plus consommées en France.

Tableau 1 - Estimation du nombre de consommateurs (en millions) de substances psychoactives parmi les 11-75 ans, 2011

	Cannabis	Cocaïne	Ecstasy	Héroïne	Alcool	Tabac	Méd. psycho-tropes*
Expérimentateurs	13,4 M	1,5 M	1,1 M	500 000	44,4M	35,5M	16 M
dont usagers dans l'année	3,8 M	400 000	150 000	//	41,2M	15,8M	11 M
dont usagers réguliers	1,2 M	//	//	//	8,8 M	13,4M	//
dont usagers quotidiens	550 000	//	//	//	5,0M	13,4M	//

// : non disponible

Définitions :

Expérimentation = au moins un usage au cours de la vie, usage dans l'année = au moins un usage au cours de l'année, usage régulier = au moins trois consommations d'alcool dans la semaine, tabac quotidien et consommation de cannabis au moins 10 fois au cours du mois et au moins 120 fois au cours de l'année.

* Pour les médicaments psychotropes l'estimation concerne les 18-75 ans.

Sources : Baromètre santé 2010 (INPES), ESCAPAD 2011 (OFDT), ESPAD 2011 (OFDT), HBSC 2010 (service du rectorat de Toulouse)

La consommation d'alcool est ancrée dans la culture française : neuf individus sur dix en ont consommé au moins une fois dans leur vie et plus de huit sur dix au cours de la dernière année. En revanche, seule une minorité en déclare un usage régulier ou quotidien (graphique 1).

Cependant, de nouveaux comportements d'alcoolisation, notamment dans les tranches d'âge les plus jeunes, se confirment, se traduisant par une augmentation des épisodes d'ivresse, des consommations à risque (au sens de l'AUDIT-C) et de l'alcoolisation ponctuelle importante (API). Définie par la prise d'au moins six verres pour les adultes et cinq pour les adolescents en une même occasion, l'API concerne au cours du mois écoulé 36,4 % des adultes en 2010 et 53,2 % des jeunes de 17 ans en 2011.

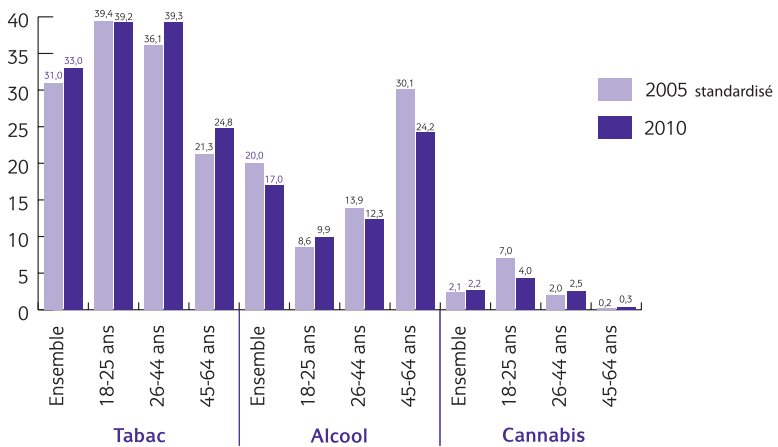
En raison de son potentiel addictif très élevé, le tabac obéit dans la plupart des cas à une règle du « tout ou rien ». La majorité des expérimentateurs ne fument plus mais ceux qui ont continué sont, pour la plupart, des consommateurs quotidiens, dont le nombre est estimé en 2011 à 13,4 millions parmi les 11-75 ans (tableau 1).

Les médicaments psychotropes (antidépresseurs, anxiolytiques, hypnotiques, thymorégulateurs et neuroleptiques) ont été expérimentés par 16 millions de Français de plus de 18 ans [128], parmi lesquels 11 millions en ont eu au moins un usage au cours de l'année.

Un Français sur dix (10,4 %) a pris des anxiolytiques dans l'année, 6,3 % des somnifères et 6,2 % des antidépresseurs. La consommation de médicaments psychotropes touche également les adolescents : en 2011, 15 % des jeunes de 17 ans déclarent avoir pris des anxiolytiques au cours de leur vie, 11 % des hypnotiques et 5,6 % des antidépresseurs.

Le cannabis est de très loin la substance psychoactive illicite la plus consommée en France. Près de 13,4 millions des 11-75 ans l'ont expérimenté, parmi lesquels près d'un tiers en a fait usage au moins une fois dans l'année. Le nombre de consommateurs réguliers est de l'ordre de 1,2 million, dont la moitié d'usagers quotidiens.

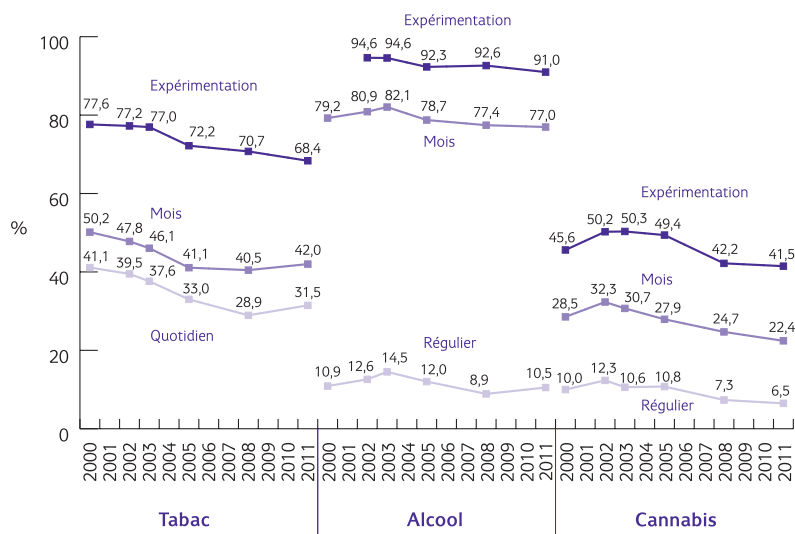
Graphique 1- Fréquence de l'usage régulier d'alcool et de cannabis et quotidien de tabac parmi les 18-64 ans, 2005-2010 (en %)



Remarque : Les données 2005 et 2010 ont été redressées sur les données de population correspondant à l'époque de l'enquête. Les données de 2005 (standardisé) ont été recalculées à partir des critères de redressement utilisés en 2010.

Source : Baromètre santé 2005 et 2010 (INPES, exploitation OFDT)

Graphique 2 - Évolution des niveaux d'usage du tabac, de l'alcool et du cannabis entre 2000 et 2011 à 17 ans, en métropole (en %)



Source : Enquêtes ESCAPAD (OFDT)

Les produits plus rares

Pour tous les autres produits, les ordres de grandeur sont bien plus faibles. L'expérimentation sert principalement à mesurer la diffusion d'un produit dans la population. Concernant les produits illicites, elle est marginale (tableau 4). Ainsi, cocaïne, ecstasy et héroïne ne sont consommées que par une petite minorité de Français : 1,5 million de personnes âgées de 11 à 75 ans ont pris de la cocaïne au moins une fois au cours de leur vie, au moment de l'enquête. La diffusion du produit est donc environ dix fois inférieure à celle du cannabis. Le nombre de personnes ayant expérimenté l'ecstasy est estimé à 1,1 million ; il est de 500 000 individus pour l'héroïne (tableau 1). L'usage au cours de l'année, encore plus rare parmi les 18-64 ans, concerne surtout les poppers et la cocaïne (400 000 individus en ont fait usage dans l'année).

Quelques différences apparaissent entre les expérimentations des adultes et celles des jeunes de 17 ans (tableau 2), ces derniers étant plus nombreux à avoir déjà consommé au moins une fois au cours de leur vie des produits à inhaler, des poppers, des champignons hallucinogènes, des amphétamines et du crack. À l'exception des poppers et des

produits à inhaler (respectivement 9,0 % et 5,5 %), l'expérimentation de substances illicites en dehors du cannabis concerne tout au plus 5 % des jeunes Français de cet âge.

Tableau 2 - Fréquence de l'expérimentation et de l'usage dans l'année (en %)

	Expérimentation chez les 18-64 ans (1)	Usage au cours de l'année chez les 18-64 ans (1)	Expérimentation à 17 ans (2)
Poppers	5,3	0,8	9,0
Cocaïne	3,8	0,9	3,0
Champignons hallucinogènes	3,2	0,2	3,5
Ecstasy/MDMA	2,7	0,3	1,9
Colles et solvants	1,9	0,4	5,5
LSD	1,8	0,2	1,3
Amphétamines	1,7	0,2	2,4
Héroïne	1,2	0,2	0,9

Sources : (1) Baromètre santé 2010 (INPES, exploitation OFDT) ; (2) ESCAPAD 2011 (OFDT)

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES CONSOMMATEURS

Des consommations différentes suivant le sexe

L'usage de substances psychoactives diffère beaucoup suivant le sexe des consommateurs. D'une manière générale, il concerne plutôt les hommes. Le caractère masculin des consommations est habituellement d'autant plus marqué que les usages sont intensifs.

Ainsi, parmi les 18-64 ans, les hommes sont trois fois plus nombreux que les femmes à déclarer consommer de l'alcool de façon régulière (25,9 % contre 8,5 %) et près de quatre fois plus pour le cannabis (3,4 % contre 0,9 %). Ces écarts sont identiques chez les adolescents de 17 ans.

Le tabagisme est en revanche un comportement sexuellement peu différencié (tableau 3) [12]. En 2010, un tiers des 18-64 ans fument quotidiennement (36,5 % des hommes et 29,9 % des femmes). La proportion

de fumeurs quotidiens est à peine plus faible en 2011 chez les jeunes de 17 ans : 32,7 % chez les garçons et 30,2 % parmi les filles.

Les médicaments psychotropes sont la seule catégorie de produits pour lesquels les femmes sont plus consommatrices que les hommes : 22,9 % contre 13,4 % d'usages dans l'année. Ce phénomène est identique chez les jeunes filles de 17 ans, qui rapportent des consommations supérieures à celles des garçons.

Tableau 3 - Fréquence de l'usage régulier d'alcool et de cannabis et quotidien de tabac chez les 18-64 ans en 2010 et à 17 ans en 2011 (en %)

	Adultes (2010)			Adolescents (2011)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Alcool	25,9	8,5	17	15,2	5,6	10,5
Tabac	36,5	29,9	33	32,7	30,2	31,5
Cannabis	3,4	0,9	2,2	9,5	3,4	6,5

Note : l'usage régulier est défini comme étant 10 usages ou plus au cours des 30 derniers jours (ou fumeurs quotidiens)

Sources : Baromètre santé 2010 (INPES), ESCAPAD 2011 (OFDT)

QUEL EST LE NOMBRE D'USAGERS PROBLÉMATIQUES D'OPIACÉS, DE COCAÏNE OU D'AMPHÉTAMINES ?

Parmi les usagers d'opiacés, de cocaïne ou d'amphétamines, certains peuvent être considérés comme des usagers problématiques, en référence à des consommations pouvant induire une rencontre avec le système socio-sanitaire ou judiciaire.

D'après la définition mise en place par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), il s'agit des usagers de drogues par voie intraveineuse ou des consommateurs réguliers d'opiacés, de cocaïne ou d'amphétamines durant l'année.

Le croisement de différentes méthodes et sources [183] permet d'estimer la consommation problématique de drogues chez les 15-64 ans en France à 281 000 usagers (valeur centrale de la fourchette d'estimation : 222 000 - 340 000) pour l'année 2011, soit en moyenne 7,5 usagers pour 1 000 habitants de 15 à 64 ans.

Pour la période 2005-2010, en Europe, la consommation problématique de drogues se situe probablement entre 1 et 12 cas pour 1 000 habitants de 15-64 ans (de Chypre à 1,5 pour 1 000 habitants à la Lettonie à 12,3 pour 1 000 habitants [89]).

Pour les autres substances, illicites et plus rarement consommées, les hommes de 18-64 ans sont toujours plus nombreux que les femmes à faire état d'une expérimentation, en particulier pour le LSD, l'ecstasy et les champignons hallucinogènes (tableau 4) [12]. La même tendance s'observe chez les jeunes : les fréquences d'expérimentation déclarées par les filles de 17 ans sont toujours inférieures à celles des garçons, mais avec des écarts moindres que chez les adultes indiquant probablement une évolution générationnelle [222].

Des consommations variables suivant l'âge et la génération

La consommation régulière d'alcool s'accroît fortement avec l'âge et, lorsqu'elle est quotidienne, elle concerne plus souvent des personnes de 45 ans et plus. À l'inverse, celles de tabac et de cannabis sont plus fréquentes chez les jeunes adultes, touchant plus particulièrement les 18-44 ans pour le tabac et les 18-25 ans pour le cannabis ; elles diminuent ensuite au cours de la vie (tableau 4). La consommation de médicaments psychotropes augmente au fur et à mesure que l'âge avance, et ce régulièrement pour les femmes jusqu'à 55-64 ans et pour les hommes jusqu'à 45-54 ans.

Pour les substances plus rares, l'expérimentation concerne surtout les plus jeunes et diminue ensuite avec l'âge ; elle est quasiment inexistante après 55 ans (tableau 4) [12]. L'usage au cours de l'année est aussi plus fréquent chez les moins de 35 ans et quasi inexistant au-delà.

Chez les collégiens de moins de 15 ans, la consommation régulière d'alcool ou de cannabis et la consommation quotidienne de tabac est très rare. À 15 ans, celle du tabac concerne 18,9 % des jeunes, tandis qu'elle atteint 8,5 % pour l'alcool et 2,9 % pour le cannabis [221].

À 16 ans, 23 % ont une consommation quotidienne de tabac en 2011 (17 % en 2007). La consommation régulière d'alcool touche 14 % des jeunes de 16 ans, une proportion stable depuis 2007, et celle de cannabis 5 % des adolescents, en hausse par rapport à 2007 (4 %) [218].

L'usage des autres substances illicites s'avère peu répandue parmi les 15 ans et moins. Parmi les 16 ans, 10,0 % déclarent avoir expérimenté au moins une substance illicite autre que le cannabis : les plus couramment utilisées étant les solvants et les produits à inhaler.

L'âge de l'expérimentation varie également selon le produit. Celui de la première cigarette, de la première ivresse et de l'initiation au

cannabis est plus aisé à déterminer que le moment précis du premier verre d'alcool (qui peut être consommé très tôt, à l'occasion d'une fête de famille par exemple). Ainsi, chez les jeunes de 17 ans ayant déjà consommé ces produits, le tabac est celui expérimenté le plus précocement, 14,1 ans en moyenne, tandis que l'âge moyen de la première ivresse et de l'initiation au cannabis est plus élevé d'un an (respectivement 15,2 ans et 15,3 ans).

Tableau 4 - Expérimentation de substances psychoactives selon l'âge entre 18 et 64 ans, en 2010 (en %)

	Ensemble	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	Hommes	Femmes
Poppers	5,3	10,8	7,9	6,6	2,4	0,5	7,2	3,4
Cocaïne	3,8	6,0	7,6	3,7	2,2	0,6	5,5	2,2
Champignons hallucinogènes	3,2	4,9	6,7	3,0	1,9	0,5	4,9	1,6
Ecstasy	2,7	4,2	6,8	2,5	0,7	0,1	4,0	1,4
Colles et solvants	1,9	2,7	3,2	2,2	1,4	0,3	2,7	1,1
LSD	1,8	2,1	3,4	1,4	1,3	0,9	2,7	0,9
Amphétamines	1,7	2,1	3,1	1,2	1,4	1,2	2,2	1,3
Héroïne	1,2	1,4	2,1	1,5	1,1	0,2	1,9	0,6

Source : Baromètre santé 2010 (INPES, exploitation OFDT)

La polyconsommation : prédominance de l'usage régulier d'au moins deux produits

En population adulte, l'existence d'une consommation régulière et cumulée des trois principaux produits psychoactifs, à savoir l'alcool (au moins 3 verres dans la semaine), le tabac (quotidien) et le cannabis (au moins 10 usages au cours du mois), est avérée dans les enquêtes auprès des populations fréquentant les centres de soins ainsi qu'auprès des populations spécifiques fréquentant les espaces festifs. En population générale, moins de 1 % de la population (0,7 %) est concerné par cette polyconsommation des trois produits. L'usage

régulier et cumulé d'au moins deux d'entre eux touche 8,6 % des 18-64 ans. Parmi les différentes combinaisons, c'est l'association alcool-tabac qui est la plus fréquente (6,7 %), suivie par celle cannabis-tabac (1,2 %), la consommation conjointe cannabis-alcool étant plus rare (0,04 %).

DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

En France

Les consommations de substances psychoactives sont inégalement réparties entre les régions de France métropolitaine que ce soit au niveau des adultes ou des jeunes de 17 ans. De plus les disparités géographiques constatées dans ces deux populations ne sont pas identiques.

En 2010, l'usage quotidien d'alcool chez les adultes apparaît plus fréquent en régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, et moins courant en région parisienne ainsi qu'en Picardie, Champagne-Ardenne et Lorraine. L'usage du cannabis au cours de l'année est supérieur à la moyenne en Île-de-France, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et moindre en Pays de la Loire, Limousin, Bourgogne, Picardie, Nord - Pas-de-Calais, Alsace et Lorraine. Toujours parmi les adultes, l'usage quotidien de tabac est plus fréquent en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur et moins courant en région parisienne, Rhône-Alpes et Pays de la Loire [11].

À 17 ans, les niveaux d'usage de substances psychoactives ne sont pas non plus uniformes sur l'ensemble du territoire. En 2011, ce sont dans les régions Basse-Normandie, Bretagne, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur que l'usage quotidien de tabac est le plus répandu. Seule la région Île-de-France se distingue par un tabagisme plus rare.

L'usage régulier d'alcool est plus répandu en Bretagne, Pays de la Loire, Champagne-Ardenne et dans le sud : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne et Rhône-Alpes. À l'inverse, il apparaît moins fréquent dans le Nord - Pas-de-Calais, la Haute-Normandie, l'Alsace et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Toujours parmi les adolescents de 17 ans, l'usage régulier de cannabis est plus fréquent dans le sud-est : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et aussi Auvergne et Midi-Pyrénées, et moins fréquent en Pays de la Loire, Haute-Normandie et Lorraine.

En Europe

En matière de consommation d'alcool au cours des 12 derniers mois chez les adultes, la France se situe à un niveau inférieur à la moyenne européenne (17 % contre 24 %). Pour le tabac, elle est dans la moyenne pour l'usage actuel (quotidien et occasionnel) [226], mais fait partie des pays d'Europe les plus expérimentateurs et consommateurs de cannabis [89].

La consommation de médicaments psychotropes en France est l'une des plus importantes d'Europe. En 2010, selon les données de production et de vente déclarées par les États, la France arriverait en deuxième position après la Belgique pour les hypnotiques, tandis que, pour les anxiolytiques, elle serait en sixième position après le Portugal, la Belgique, l'Espagne et plusieurs pays du centre de l'Europe [188].

En revanche, hormis le cannabis, elle ne se distingue pas particulièrement pour les drogues illicites consommées en Europe (amphétamines, ecstasy, cocaïne) [89].

En 2011, les collégiens et lycéens de 15-16 ans déclarent des niveaux un peu plus élevés que la moyenne européenne pour l'usage récent de tabac et d'alcool (respectivement 6^e et 9^e position sur 36 pays), ainsi que pour l'alcoolisation ponctuelle importante (12^e position). S'agissant des niveaux d'usage récent de cannabis, la France est en première position. Elle se situe aussi parmi les pays de tête pour les autres drogues illicites chez les jeunes scolarisés (2^e rang) [117].

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

Mesurées dans les enquêtes en population générale adulte depuis les années 1990, les consommations régulières d'alcool sont depuis cette période en baisse continue chez les 18-75 ans (de 16 % en 2005 à 12 % en 2010) [12, 19]. À l'inverse, chez les jeunes, à la fin de l'adolescence, la consommation régulière d'alcool, après une baisse continue entre 2003 et 2008, est repartie à la hausse et concerne 10,5 % des 17 ans en 2011, contre 8,9 % en 2008 [16, 156, 222].

Les épisodes d'ivresse au cours de l'année ont quant à eux augmenté, passant de 15 % en 2005 à 19 % en 2010 chez les 18-75 ans, et de 8,6 % à 10,5 % entre 2008 et 2011 chez les jeunes de 17 ans.

Les consommations à risques (ponctuels et chroniques, issus de la classification de l'Audit-C) connaissent aussi une hausse significative chez les adultes de 18-75 ans.

L'alcoolisation ponctuelle importante (API) reste globalement stable parmi les adultes, mais ce comportement est en hausse notable chez les femmes de 18 à 25 ans (de 30 % à 42 % entre 2005 et 2010). La proportion de jeunes ayant adopté ce type de consommation est également en nette progression. En 2011, 53,2 % des jeunes de 17 ans sont concernés, contre 48,7 % en 2008 et 45,8 % en 2005.

Concernant l'usage quotidien du tabac au sein de la population française, il augmente sensiblement, alors qu'il était auparavant orienté à la baisse. En 2010, il touche 30 % des adultes de 18 à 75 ans (+ 2 points par rapport à 2005) et 31,5 % des jeunes de 17 ans en 2011 (+ 2,6 points par rapport à 2008). Cette augmentation des consommations quotidiennes se retrouve surtout chez les femmes (de 23 % à 27 %), et plus précisément celles âgées de 45 à 64 ans (+ 6 points). Les quantités consommées quotidiennement sont en revanche en baisse sur la période, de 15,3 cigarettes en moyenne en 2005 à 13,8 en 2010.

Entre 2005 et 2010, la proportion d'utilisateurs au cours de l'année de médicaments psychotropes a augmenté, passant de 15,1 % à 18,3 %. Cette hausse se retrouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes ; chez ces dernières, elle s'explique principalement par l'évolution des usages des femmes de 55 à 75 ans. Les prévalences relatives aux adolescents de 17 ans sont pour leur part en baisse entre 2008 et 2011.

Le nombre d'expérimentateurs de cannabis a augmenté au cours de la période récente chez les 18-64 ans, mais il s'agit d'un effet mécanique : les générations qui ont commencé à consommer largement du cannabis dans les années 1980 et 1990 sont encore présentes dans le « stock » des expérimentateurs. Leur nombre ne peut donc qu'augmenter, les nouvelles générations ne faisant que s'ajouter aux précédentes [12, 19].

La consommation de cannabis chez les adultes s'avère par ailleurs stable : les autres formes d'usage n'ont en effet pas progressé entre 2005 et 2010. Parmi les jeunes de 17 ans, les proportions de consommateurs, quels que soient les types d'usage, sont en baisse continue depuis 2002.

Même si l'usage des autres produits reste marginal à l'échelle de la population française, certains ont connu une diffusion croissante au cours des années 2000 parmi les adultes : la cocaïne, les drogues de

synthèse telles que l'ecstasy et les amphétamines, et l'héroïne, dans une moindre mesure. L'expérimentation de la cocaïne a plus que doublé entre 2000 et 2010, passant de 1,7 % à 3,8 % parmi les 18-64 ans. L'héroïne a quant à elle connu une période de stabilité, suivie d'une augmentation entre 2005 et 2010 (1,8 % contre 1,5 %). Chez les plus jeunes, l'expérimentation est globalement orientée à la baisse sur la période 2008-2011 [222].

Repères méthodologiques

Baromètre santé ; ESCAPAD ; ESPAD ; Eurobaromètre alcool ; Eurobaromètre tabac ; HBSC ; NEMO ; OEDT.

1.2 Opinions et perceptions sur les drogues

Marie-Line Tovar, Tanja Bastianic

Afin de mieux cerner l'attitude des populations vis-à-vis des drogues, l'étude des opinions vient compléter la mesure des consommations. L'Enquête sur les représentations, opinions, perceptions sur les produits psychotropes (EROPP), menée à quatre reprises depuis 1999, permet de faire le point sur les appréciations des Français vis-à-vis des produits, de leurs usagers et des grandes orientations de la politique publique sur une période de près de quinze ans. Ce chapitre reprend quelques points clés relatifs à ces questions dans l'enquête de 2013 [185].

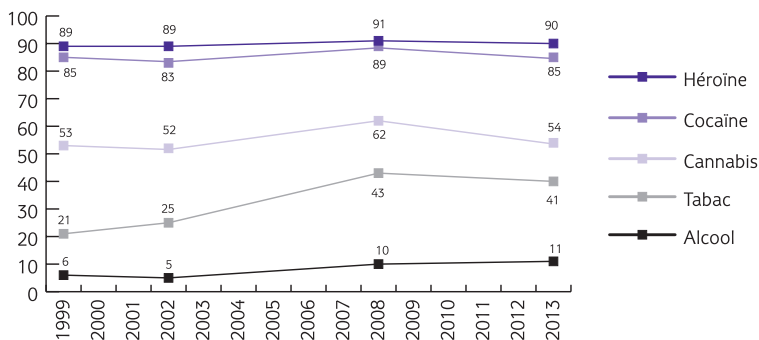
AUGMENTATION DE LA DANGEROUSITÉ PERÇUE DES PRODUITS LICITES DANS LES ANNÉES 2000

Depuis 1999, l'enquête EROPP interroge les Français sur leur perception de la dangerosité de différents produits à divers « stades » de la consommation (expérimentation, consommation occasionnelle, régulière...). La quasi-totalité des Français (neuf sur dix) considèrent l'héroïne et la cocaïne comme dangereuses dès le premier usage (graphique 1). La proportion de personnes partageant cette opinion n'a pas sensiblement varié depuis 1999. En ce qui concerne le cannabis, un Français sur deux (54 %) partage cet avis sur la dangerosité dès l'expérimentation, proportion qui, après une nette augmentation en 2008, retrouve le niveau observé en 1999 et 2002 [15, 67, 68].

Les substances licites sont perçues comme dangereuses dès l'essai par une minorité de Français : 41 % pour le tabac et 11 % pour l'alcool.

Graphique 1 - Évolution de la perception de la dangerosité des drogues dès l'expérimentation, 1999-2013 (en %)

« Pourcentage de personnes jugeant que la consommation de tabac, d'alcool, de cannabis, d'héroïne et de cocaïne est dangereuse pour la santé dès l'expérimentation »



Note de lecture : en 2013, 11 % des Français considèrent que l'alcool est dangereux dès son expérimentation.

Source : Enquêtes EROPP (OFDT)

Après avoir doublé entre 1999 et 2008, ces proportions sont restées pratiquement inchangées entre les deux dernières enquêtes. Ces substances apparaissent surtout dangereuses au stade de l'usage quotidien. Ainsi, 47 % des Français pensent que c'est le cas pour le tabac et 74 % pour l'alcool. Toutefois, pour le tabac, la perception, qui était en baisse entre 2002 et 2008, de 73 % à 44 %, est en légère hausse en 2013.

Globalement, sur l'ensemble de la période, c'est donc surtout la perception des dangers associés à l'expérimentation des produits licites qui semble avoir été modifiée.

DES USAGERS SOUVENT JUGÉS DANGEREUX PAR LEUR ENTOURAGE

Déjà interrogés en 2008 sur leurs représentations des consommateurs d'héroïne, de cocaïne, de cannabis et de ceux qui boivent beaucoup d'alcool, les Français l'ont été à nouveau en 2013 (graphique 2).

Pour chacun des produits, une majorité de personnes estiment, comme lors de l'enquête précédente, que les usagers peuvent être « un danger

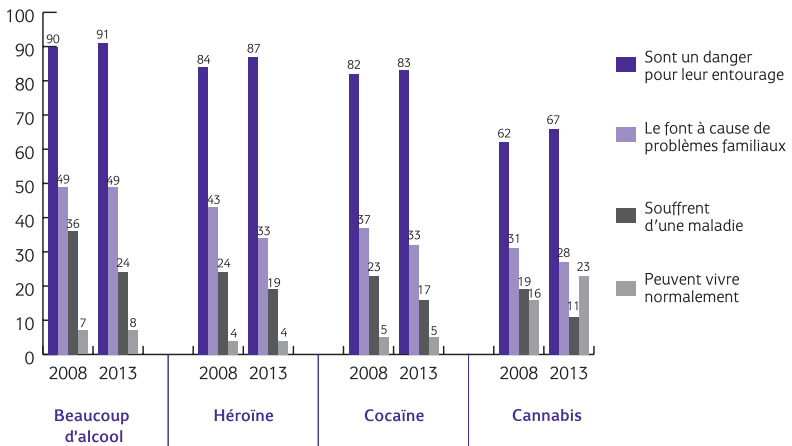
pour leur entourage ». Les proportions d'interviewés partageant cette opinion sont en augmentation pour tous les produits, mais la hiérarchie générale n'est pas modifiée. Cet avis continue à être le plus largement partagé à propos des usagers qui boivent beaucoup d'alcool (91 %). Viennent ensuite les opinions à propos des consommateurs d'héroïne (87 %) puis de ceux de cocaïne (83 %).

Un durcissement est notable concernant la représentation des usagers de cannabis : 67 % des Français estiment qu'ils sont dangereux pour leur entourage, alors qu'ils étaient 62 % en 2008.

La proportion de Français qui considèrent que les usagers souffrent d'une maladie est en recul, quelle que soit la substance examinée, tout comme le pourcentage de ceux qui pensent que l'usage s'explique par des problèmes familiaux. Plus encore qu'en 2008, les Français semblent refuser d'exonérer les usagers de leur « part de responsabilité ». Dans le cas de consommation excessive d'alcool, néanmoins, la moitié des Français adhèrent à l'explication de la consommation par les problèmes familiaux, proportion restée stable entre les deux enquêtes.

Graphique 2 - Représentations relatives aux consommateurs de drogues en 2008 et 2013 (en %)

Certains pensent que ceux qui prennent...



Source : Enquêtes EROPP (OFDT)

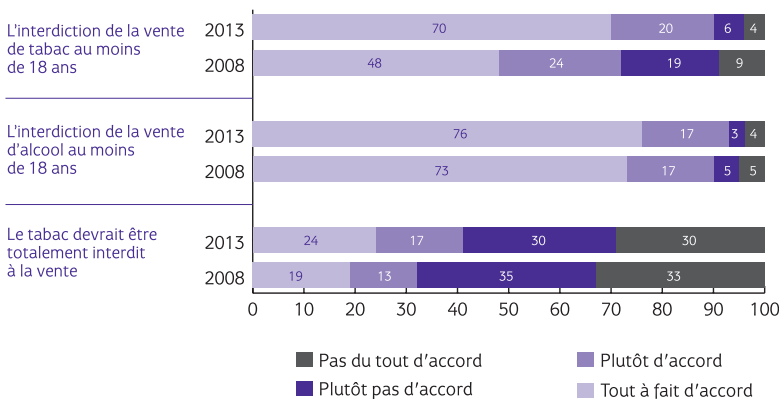
LES OPINIONS DES FRANÇAIS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis le premier exercice d'EROPP en 1999, les Français ont été questionnés sur les principes généraux des politiques publiques en matière de produits psychoactifs. Quelques résultats de l'enquête réalisée en 2013 concernant les produits licites, le cannabis et les mesures de réduction des risques permettent de cerner l'état et les évolutions des opinions.

Mesures concernant l'alcool et le tabac

La loi Hôpital, patients, santé et territoires adoptée le 21 juillet 2009 (loi n° 2009-879, dite HPST) interdit la vente de tabac et de boissons alcoolisées aux mineurs. L'interdiction totale de vente est passée de 16 ans à 18 ans pour les deux produits. Les résultats des deux dernières enquêtes EROPP permettent de mesurer l'adhésion à cette mesure et l'évolution de l'opinion à la suite de l'adoption de la loi. Une large majorité de Français est favorable à l'interdiction de vente de l'alcool et du tabac aux mineurs (respectivement 93 % et 90 %), proportion plus forte qu'en 2008 pour le tabac (72 %), et stable pour l'alcool (graphique 3).

Graphique 3 - Opinions des Français sur les politiques publiques en matière de tabac et d'alcool en 2013 (en %)



Source : EROPP 2013 (OFDT)

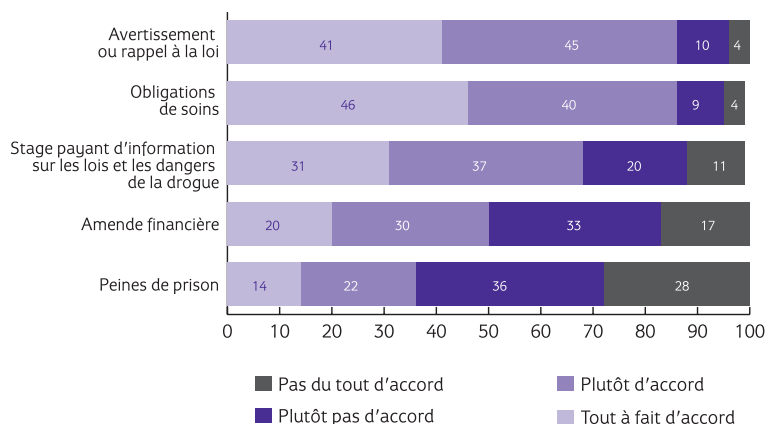
Comme en 2008, il était demandé dans l'enquête de se prononcer sur le principe extrême d'une interdiction totale de la vente de tabac. La part des Français en faveur de cette hypothèse reste minoritaire (41 %), mais progresse nettement depuis 2008 (32 %).

Mesures concernant le cannabis

Lorsqu'ils sont interrogés sur les réponses prévues par la loi concernant les personnes interpellées pour usage ou détention de cannabis (graphique 4), les Français adhèrent davantage (86 %) à celles qui orientent vers les soins (obligations de soins) ou qui se limitent à un rappel à la loi. Une large majorité approuve le dispositif de stage de sensibilisation aux dangers de l'usage des produits stupéfiants (68 %), prévus pour les usagers occasionnels de stupéfiants non dépendants dans le but de les dissuader de récidiver (voir chapitre 8.3). La possibilité prévue par la loi d'une amende financière divise l'opinion en deux parts égales (50 %) et un tiers adhère à l'idée de peines de prison (36 %).

Questionnés en 2013 sur différentes propositions concernant le cannabis, six Français sur dix estiment que l'on pourrait autoriser son usage sous certaines conditions (seulement les usagers majeurs) et l'interdire sous d'autres (avant de conduire ou pour les mineurs), contre trois sur dix

Graphique 4 - Adhésion des Français aux sanctions prévues en cas d'usage ou de détention de cannabis, en 2013 (en %)



en 2008. L'évolution est donc très nette. Cependant, une large majorité de Français continue d'être opposée à la vente libre de cannabis (78 %), proportion qui s'est toutefois un peu effritée puisqu'ils étaient 85 % à partager cette opinion en 2008. Entre les deux derniers exercices de l'enquête EROPP, cette question a fait l'objet d'importants débats dans l'espace public.

Une autre évolution semble aller dans le même sens. En effet, bien qu'ils restent minoritaires en 2013, le nombre de Français qui perçoivent l'interdiction du cannabis comme une atteinte à la liberté est en augmentation : 44 % des personnes interrogées sont de cet avis, contre 31 % en 2008.

Mesures de réduction des risques

Depuis le premier exercice d'EROPP en 1999, les Français ont été questionnés sur les principes généraux de la politique de réduction des risques. Ils ont très majoritairement adhéré à ces mesures (en particulier la délivrance de traitements de substitution – TSO) tout au long de la période, malgré un léger recul en 2008. Compte tenu de ce consensus, l'ensemble de ces interrogations n'a pas été repris pour l'exercice 2013. Seules deux questions ont été posées : la première (figurant dans les éditions antérieures) porte sur la nécessité d'informer les usagers de drogues quant à la façon la moins dangereuse de les consommer. La seconde est relative à l'ouverture de salles de consommation à moindre risque [185].

Au total, plus de huit Français sur dix (83 %) sont favorables à l'information des usagers sur la façon la moins dangereuse de consommer les produits psychoactifs. Ce niveau, plus élevé qu'en 2008 (72 %), est identique à celui de 2002 (81 %).

Dans le même temps, une majorité de Français se montre favorable à l'idée de l'ouverture de salles de consommation à moindre risque en France. En effet, ils ont été 58 % à répondre positivement à la question : « Certains proposent de mettre des locaux et du matériel propre à disposition des consommateurs d'héroïne pour qu'ils puissent s'injecter hors de l'espace public, pour prévenir les risques d'overdose et limiter la propagation du sida. Êtes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec cette proposition ? » Cette interrogation était antérieure à l'annonce par le gouvernement au début du mois de février 2013 de l'accord pour l'expérimentation d'une salle de consommation à moindre risque à Paris (voir chapitre 3.1).

En 2008, une version moins précise sur l'urgence en termes de santé publique avait, à l'inverse, suscité une faible adhésion à la mise en place des salles de consommation à moindre risque [67, 68]. La question était alors formulée de la façon suivante : « Pour prévenir les risques pour la santé, certains pensent qu'il faudrait mettre à disposition des consommateurs d'héroïne des locaux et du matériel spécial pour qu'ils puissent s'injecter leur propre drogue. » Un peu plus d'un quart (27 %) des personnes interrogées avait alors répondu favorablement. Compte tenu du changement de formulation, le résultat de 2013 n'est pas directement comparable à celui de 2008.